

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

RÈGLEMENT NUMÉRO 350-145 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 350 EN CE QUI A TRAIT À DIVERSES DISPOSITIONS

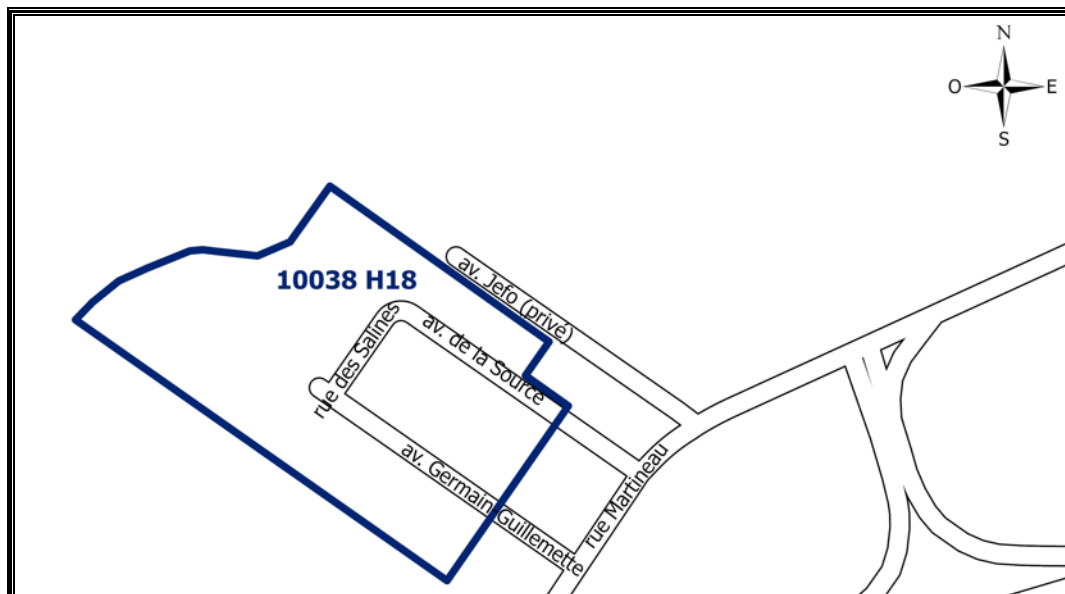
(Districts Saint-Thomas-D'Aquin et Douville Nord – Notre-Dame)

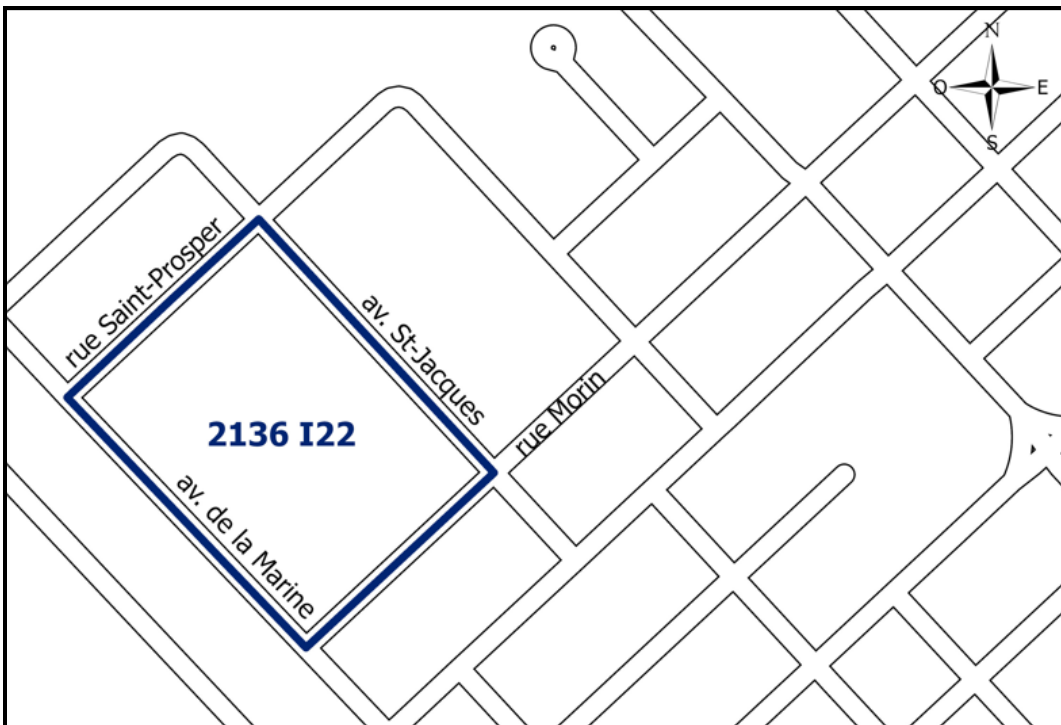
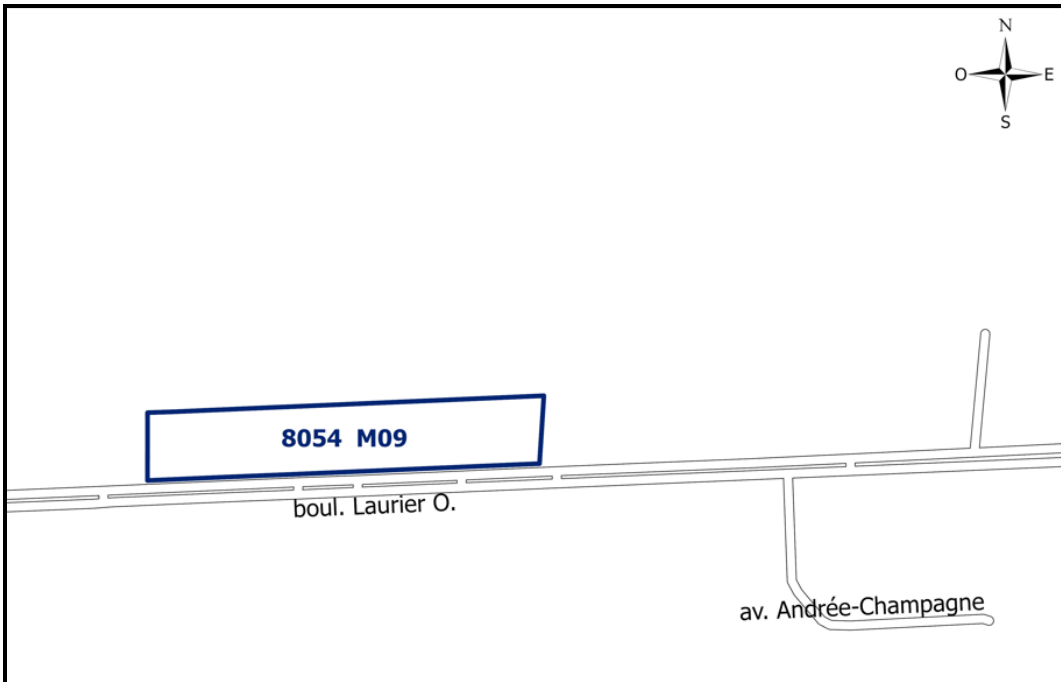
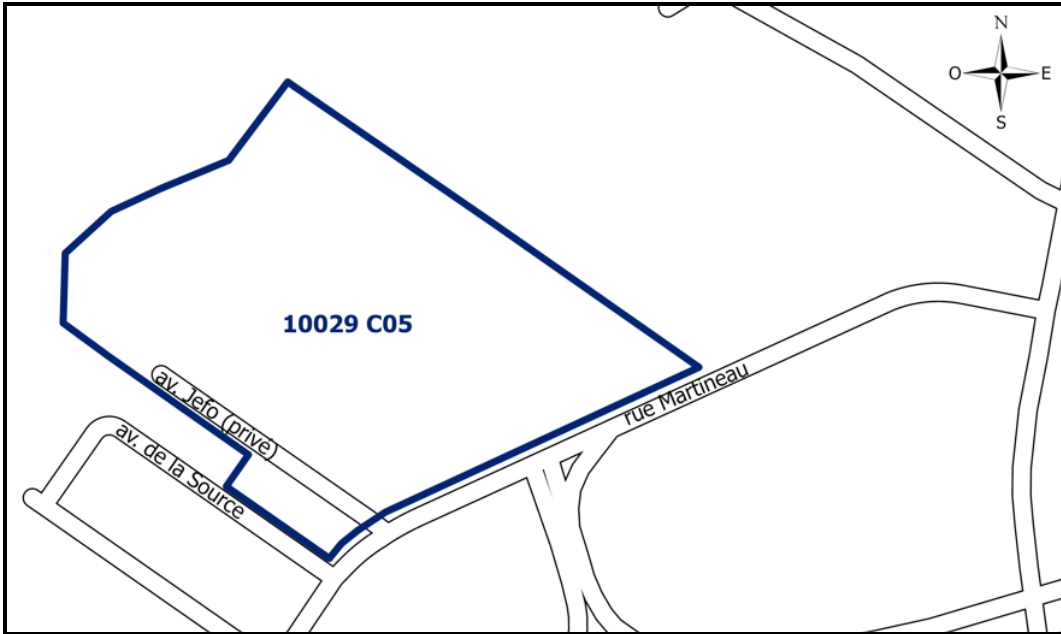
La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du premier projet de règlement numéro 350-145 par la résolution numéro 26-121 en date du 2 mars 2026, tiendra une assemblée publique de consultation le **16 mars 2026**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté vise à modifier le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin :

- de modifier la grille de spécifications de la zone résidentielle 10038-H-18, par l'ajout d'une note particulière autorisant les cases de stationnement en façade pour les habitations bifamiliales jumelées de l'îlot délimité par les avenues de la Source et Germain-Guillemette ainsi que par la rue des Salines;
- de modifier la grille de spécifications de la zone commerciale 10029-C-05, par l'ajout de l'usage « Service de consultation en administration et en gestion des affaires (CUBF 6392) » du groupe d'usage « Commerce III (Bureaux non structurants) » ;
- de modifier la grille de spécifications de la zone mixte 8054-M-09, par l'ajout de l'usage « Service de garde pour les animaux domestiques (CUBF 6261) » du groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) »;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 2136-I-22, afin de retirer l'usage « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) », de modifier la note particulière 2, pour préciser que seuls les usages qui y sont énumérés sont autorisés, et de substituer la note particulière 3, autorisant les gymnases en lien avec une institution d'enseignement supérieure, pour autoriser, à la place, une maison d'étudiants et à titre accessoire, des logements pour une clientèle œuvrant pour une université, un collège d'enseignement ou un usage du groupe « Industrie IV (industries de hautes technologies) ».

Les zones concernées 10038-H-18, 10029-C-05, 8054-M-09 et 2136-I-22, sont illustrées sur les croquis ci-dessous :





Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse suivante :
<https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 3 mars 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Cc' or a stylized 'Carole'.

Carole Cousineau
Greffière par intérim